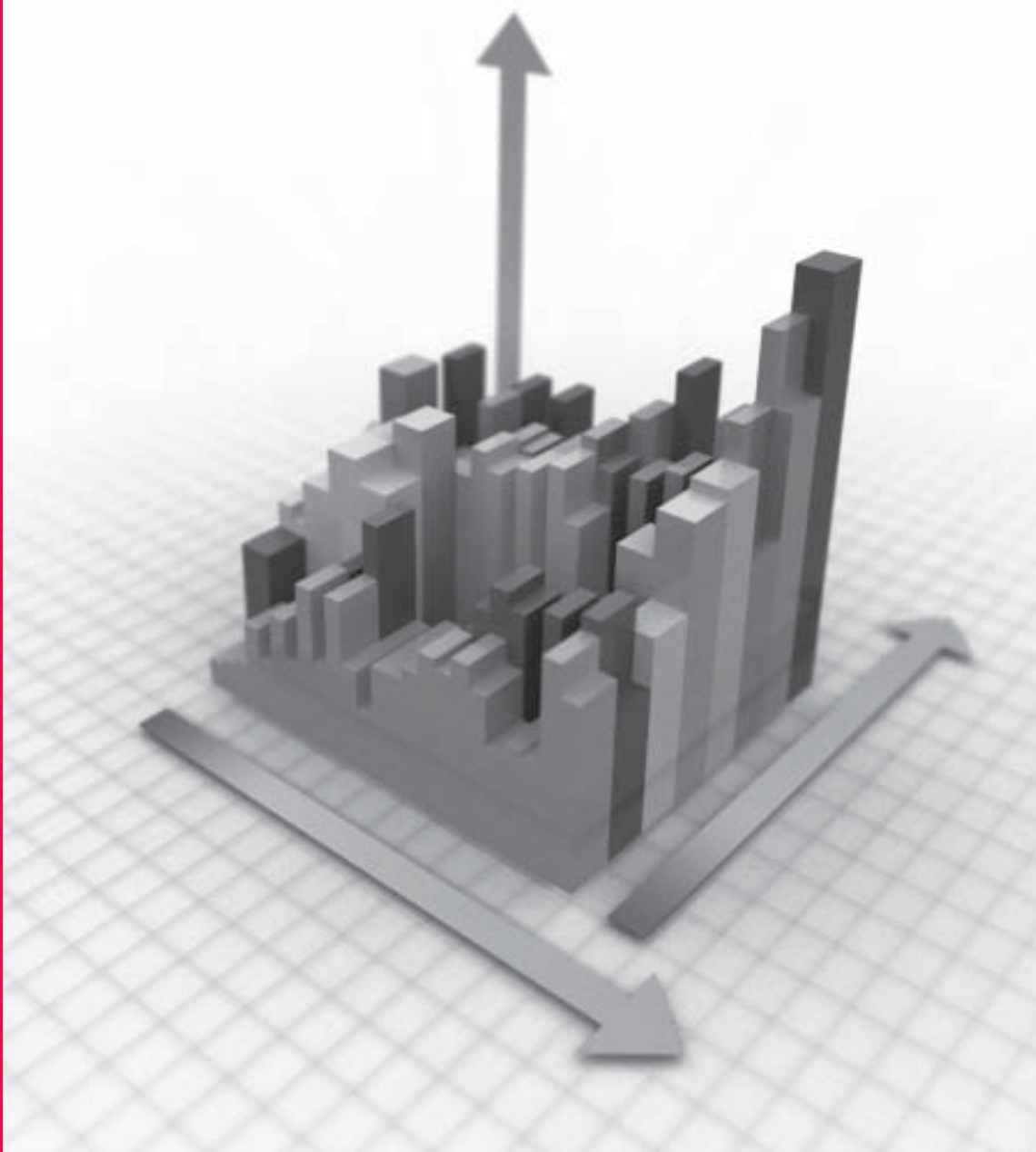




Analyse 2^{ème} trimestre 2010 : comportements de paiement des entreprises en Europe



altares

► La connaissance inter-entreprises

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : JEUDI 9 SEPTEMBRE 2010

ALTARES
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altaires.fr
Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01
www.altaires.fr
Responsable des études
Thierry Millon
Tél : 04 72 65 15 51

Relations Presse : Actual Consultants
Aurélié DELMAET - Françoise LINHART
agence@actual-consultants.com
36 ter avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon Fontainebleau
Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02
www.actual-consultants.com

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

2^{ÈME} TRIMESTRE 2010

PANORAMA GÉNÉRAL 3

STATISTIQUES DÉTAILLÉES 9

- 9 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Carte des retards de paiement en Europe au 2^{ème} trimestre 2010
- 10 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 2^{ème} trimestre 2010
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1^{er} trimestre 2010
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 2^{ème} trimestre 2009
- 11 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe du 2^{ème} trimestre 2007 au 2^{ème} trimestre 2010
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe au 2^{ème} trimestre 2010

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE 12

- 12 Nombre de jour de retard par activité et par pays au 2^{ème} trimestre 2010
- 13 Évolution des retards par activité et par année des 2^{èmes} trimestres 2006 à 2010

MÉTHODOLOGIE 14

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE :
L'ANALYSE TRIMESTRIELLE ALTARES

Au cours du 2^{ème} trimestre 2010, les entreprises européennes réduisent leurs retards de règlement à des niveaux de début de crise.

Avec 14 jours de retard, les paiements s'améliorent d'une journée sur un an.

Les entreprises allemandes et néerlandaises impriment le mouvement ; leurs voisines françaises se maintiennent dans leur sillage. Les comportements de paiement s'améliorent sensiblement en Italie, lentement au Royaume-Uni, restent tendus en Belgique et se dégradent encore fortement en Espagne.

Le spécialiste de la connaissance interentreprises Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, constate qu'au deuxième trimestre 2010, les entreprises européennes payent leurs fournisseurs avec un retard moyen de 14 jours. Ce décalage de règlement se réduit d'une journée sur un an. L'analyse, par le programme international DunTrade¹, des balances âgées des entreprises, permet d'observer qu'après avoir approché les 15 jours au cours du deuxième trimestre 2009, les retards de paiement ont été ramenés à environ 14,5 jours en début d'année 2010 et tombent désormais à 14 jours.

Ils se situent à leur meilleur niveau depuis l'été 2008 mais sont encore supérieurs à ce qu'ils étaient avant la crise. En 2007, les retards moyens s'établissaient à 12,5 jours.

Sur ce deuxième trimestre 2010, 41,3 % des entreprises européennes règlent leurs fournisseurs sans retard. C'est le meilleur taux depuis 4 ans (41,5 % en été 2006). Cependant, 9,1 % des entreprises reportent encore leurs paiements de plus de 30 jours contre 7,5 % avant la crise. Cette

1- Depuis 45 ans aux Etats-Unis et 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes. (Voir méthodologie).



Decide with Confidence

proportion encore forte suggère combien les trésoreries demeurent fragiles voire obérées au moment d'aborder de nouvelles opportunités commerciales, compromettant la pérennité des entreprises. En effet, retards de paiement et défaillances d'entreprises sont indissociables. Altares constate depuis longtemps au travers des mesures de performance de ses scores de risque que les entreprises retardant leurs règlements fournisseurs de plus de 30 jours présentent une probabilité de défaillance multipliée par six.

Leadership de l'Allemagne et des Pays-Bas, la France s'accroche.

L'Allemagne et les Pays-Bas tirent la performance européenne avec des retards de paiement, au plus bas, ramenés à moins de 8,5 jours. Dans ces deux pays, plus d'une entreprise sur deux respectent les conditions de paiement ; 51,5 % aux Pays-Bas et 60 % en Allemagne. Ces taux sont d'autant plus remarquables que les délais de règlement y sont plus courts que chez leurs voisins européens. L'amélioration est rapide aux Pays-Bas où les retards baissent d'une journée sur les seuls trois derniers mois et de 3 jours par rapport au 2^{ème} trimestre 2009.

En France, les reports de règlement se réduisent beaucoup plus lentement mais se situent désormais à un niveau historiquement bas (11,5 jours), une demi-journée en dessous des valeurs d'avant crise (12 jours). Malgré cette tendance favorable, les paiements retardés restent pourtant la règle. En effet, loin derrière les entreprises allemandes et néerlandaises, les sociétés françaises ne sont que 35 % à respecter la date d'échéance convenue avec le fournisseur. Cette proportion était tombée à moins de 33 % durant 2008.

Si plus de 6 entreprises françaises sur dix règlent leurs fournisseurs avec retard, celui-ci est rarement supérieur à 30 jours. En effet, moins de 5,6 % d'entre elles reportent leurs paiements de plus de 30 jours ; elles sont 5 % en Allemagne et seulement 3,7 % aux Pays-Bas. La France est donc bien installée sur le podium européen, et fait bien mieux que la moyenne européenne à 9,1 % et a fortiori anglaise à 12,7 %

Derrière le trio de tête, les autres pays sont encore à la peine.

En Belgique, les retards de paiement restent bloqués au-delà de 14 jours (14,2) voire se tendent progressivement depuis l'été 2009 (14 jours). Dans ces conditions, seulement 33,4 % des entreprises respectent les dates d'échéance de règlement fournisseurs ; c'est 2 % de moins qu'il y a 3 mois ou un an. Les entreprises belges ont donc majoritairement tendance à reporter les paiements de leurs fournisseurs et, contrairement à leurs voisines françaises, ces reports peuvent s'avérer longs. En effet, 8,4 % décalent leurs règlements de plus de 30 jours.



Decide with Confidence

Les entreprises **italiennes**, dont les retards de paiement avaient franchi la barre des 20 jours au plus fort de la crise fin 2008, s'inscrivent désormais sur un mouvement de sensible amélioration. Néanmoins, à 16,2 jours, les retards de paiement sont encore très au-dessus des valeurs d'avant crise (moins de 13 jours). 45,5 % des entreprises italiennes respectent les dates de règlement fournisseurs mais les délais contractuels italiens sont relativement longs pouvant atteindre 120 jours. De plus, malgré ces longs délais, plus d'une entreprise italienne sur dix (12 %) repousse ses paiements de plus de 30 jours ; elles étaient près de 17 % fin 2008.

Au **Royaume-Uni** et en **Irlande**, les retards de paiement redescendent aux environs de 18 jours à respectivement 18,2 et 18,1 jours. Mais ces valeurs restent supérieures de plus de 4 jours à la moyenne européenne. Moins d'une entreprise britannique sur quatre respecte la date d'échéance de règlement des fournisseurs ; 24,8 % au Royaume-Uni et 22,9 % en Irlande. Les retards de paiement sont fréquents et peuvent être importants. Ainsi, 11 % des entreprises irlandaises et 12,7 % de celles du Royaume-Uni diffèrent leurs règlements fournisseurs de plus de 30 jours.

Ce trimestre encore, la péninsule ibérique ferme la marche avec des retards de paiement supérieurs à 20 jours. Ceux-ci tendent même à se dégrader. En **Espagne**, les reports de paiement franchissent les 23 jours en augmentation d'une journée chaque trimestre depuis l'été 2009. Les retards sont donc très supérieurs aux valeurs du 2^{ème} trimestre 2009 (16,5 jours) et de fin 2007 (14,4 jours). Le **Portugal** présente davantage de stabilité mais sur des reports plus lourds encore au-delà de 25 jours. Dans ces deux pays, à peine moins d'une entreprise sur cinq (18 %) règle ses fournisseurs avec des retards de plus de 30 jours ; situation d'autant plus fragile que les délais contractuels ibériques sont parmi les plus longs d'Europe.

Les comportements de paiement s'améliorent progressivement dans tous les secteurs.

Illustrant l'amélioration graduée des comportements de paiement des entreprises, l'ensemble des activités s'inscrit sur une tendance favorable sans, toutefois, retrouver une situation de paiements d'avant crise.

C'est dans l'**Administration** que les retards de paiement sont les plus courts à 11,7 jours en baisse de 3 jours sur un an. Ils se rapprochent ainsi des valeurs de 2007 (11,4 jours) et 2006 (11 jours). Les règlements sont, toutefois, très disparates selon les pays. Inférieurs à 10 jours en Allemagne (6,5 jours), aux Pays-Bas (9,1 jours) et en France (9,4 jours), ils sont voisins ou supérieurs à 30 jours au Portugal (29,6 jours) et en Espagne (31,3 jours)

Dans les **Services**, les retards de paiement reculent d'une journée sur un an à 13,5 jours mais restent encore supérieurs d'une journée à leurs niveaux de 2007 et 2006. Là encore, la péninsule ibérique est le mauvais élève avec des reports de plus de 23 jours en moyenne. Les Pays-Bas (7,6 jours) et l'Allemagne (8,4 jours) sont en tête. Entre ces valeurs extrêmes, la France affiche des retards de 12,6 jours, l'Italie 14 jours, la Belgique 14,1 jours, l'Irlande 17 jours et le Royaume-Uni 17,5 jours.



Decide with Confidence

Les retards de paiement dans l'**Industrie** sont comparables à ceux des services (13,6 jours) mais s'améliorent plus lentement sur un an (1/2 journée). Sur le 2^{ème} trimestre 2009, ils avaient dépassé les 14 jours après avoir déjà sensiblement dérapé sur la même période 2008 (12,5 jours) par rapport à 2007 (11,5 jours). Les industriels allemands donnent le ton en ramenant leurs retards de règlement à moins de 8 jours (7,9 jours). Ils font mieux que leurs voisins néerlandais (10,2 jours) et français (11,3 jours). A plus de 18 jours, les reports de paiement augmentent d'une demi-journée sur un an au Royaume-Uni et de plus de 5 jours en Espagne.

Comme dans l'industrie, les retards de paiement se situent à 13,6 jours dans le **Commerce Interentreprises**. Ils baissent de plus d'une journée sur un an et se rapprochent de leur valeur du 2^{ème} trimestre 2008 ; ils sont, toutefois, encore supérieurs de plus d'une journée à la valeur de 2007 (12,5 jours). Dans ce secteur, les comportements de paiement sont un peu plus homogènes entre les pays, exception faite des performances allemandes (8,5 jours) et néerlandaises (9,6 jours) ainsi que des lenteurs portugaises (22,8 jours). Ainsi, les retards varient de 12 jours en France, à 14,5 jours en Belgique, 16,5 jours en Italie 16,8 jours en Irlande, 17,2 jours au Royaume-Uni et 17,9 jours en Espagne.

Dans le **Bâtiment**, les reports de règlement se détendent lentement mais ne parviennent pas à redescendre en-dessous de 14 jours. Ils se situent à 14,2 jours ce 2^{ème} trimestre 2010 contre 14,8 jours au cours du 2^{ème} trimestre 2009 soit encore près de 3 jours au-dessus de la valeur d'avant crise (11,5 en 2007). Dans ce secteur, le leadership revient aux entrepreneurs français (9,1 jours) et néerlandais (9,1 jours) devant les allemands (9,4 jours). Dans les autres pays, les comportements de paiement sont plus délicats et présentent de gros écarts. Les retards de paiement sont de 13,5 jours en Belgique, 16,8 jours au Royaume-Uni et en Italie, 21,8 jours en Irlande, 35,4 jours en Espagne et 37,8 jours au Portugal.

Connecté au Bâtiment, l'**immobilier** s'améliore très sensiblement après avoir fortement dérapé. En moyenne, en Europe, les retards de paiement sont encore élevés à 17,8 jours mais baissent de près de deux jours sur un an. Ils sont, toutefois, toujours supérieurs de 4 jours à leur valeur de 2007. L'amélioration est essentiellement à mettre à l'actif des Pays-Bas (9 jours) et de l'Allemagne (9,8 jours) où les retards de paiement reculent, respectivement, de près de 2,5 et 4 jours. Ceux-ci demeurent hauts, en revanche, en Belgique (15,4 jours), en Italie (16 jours), en France (16,3 jours), en Irlande (20,8 jours), au Royaume-Uni (22,5 jours), au Portugal (37,4 jours) et en Espagne (37,5 jours).

La **Vente de détail** s'inscrit, elle-aussi, sur une tendance favorable sur un an avec des retards de paiement ramenés à 15,1 jours sur le 2^{ème} trimestre 2010 contre 16,4 jours il y a un an. Les comportements de paiement des détaillants sont désormais proches de ceux constatés en 2008 (15,2 jours) mais plus tendus qu'en 2007 (13,8 jours). Les entreprises allemandes (6,8 jours) et néerlandaises (7,8 jours) sont particulièrement vertueuses. En France, les retards de paiement s'établissent à 12 jours contre 14,8 jours en Belgique, 18,8 jours en Italie, 19,1 jours en Irlande, 19,2 jours en Espagne, 21,8 jours au Royaume-Uni et 22,2 jours au Portugal.



Decide with Confidence

Dans le **Transport**, les retards de paiement avaient atteint 16 jours sur le 2^{ème} trimestre 2009. Sur ce 2^{ème} trimestre 2010, ils retrouvent leur niveau de 2008, voisin de 15 jours. Dans ce secteur, les comportements de paiement sont relativement homogènes entre les pays, exception faite de la péninsule ibérique au-delà de 25 jours et des Pays-Bas, à l'inverse, qui retombe à seulement 9 jours de retard. Les reports de paiement sont en moyenne de 12,9 jours en Allemagne, 13,4 jours en France, 14,9 jours en Belgique, 15,1 jours en Italie, 17,1 jours en Irlande et 19,2 jours au Royaume-Uni .

«Au plus fort de la crise, les entreprises européennes ont cherché à compenser, par le crédit fournisseurs, l'absence de liquidités. La raréfaction du crédit et des carnets de commande dégarnis favorisaient le recours au crédit interentreprises.», observe Thierry Millon, responsable des analyses Altares.

«Aujourd'hui, fragilisées par plusieurs mois de crise, les entreprises manquent de trésorerie pour répondre efficacement aux opportunités commerciales. Le financement de la croissance passe encore par le crédit interentreprises. La vigilance reste donc de mise. En France, comme en Europe, environ six entreprises sur dix règlent leurs fournisseurs avec retard. Or, rappelons-le, le quart des défaillances d'entreprise a pour origine des retards de paiement. Plus précisément, Altares constate, au travers des mesures de performance de ses scores de risque, que les entreprises retardant leurs règlements fournisseurs de plus de 30 jours présentent une probabilité de défaillance multipliée par six.

Alternative au durcissement du crédit ou soutien à l'optimisation du BFR, le crédit interentreprises reste un levier de financement privilégié par les clients et redouté par les fournisseurs».

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

Altares est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

Altares répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), Altares diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B.

Les clients d'Altares disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 160 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, Altares, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 53 Millions d'Euros, l'entreprise

compte près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Saint-Quentin-en-Yvelines et Villeurbanne.

ALTARES

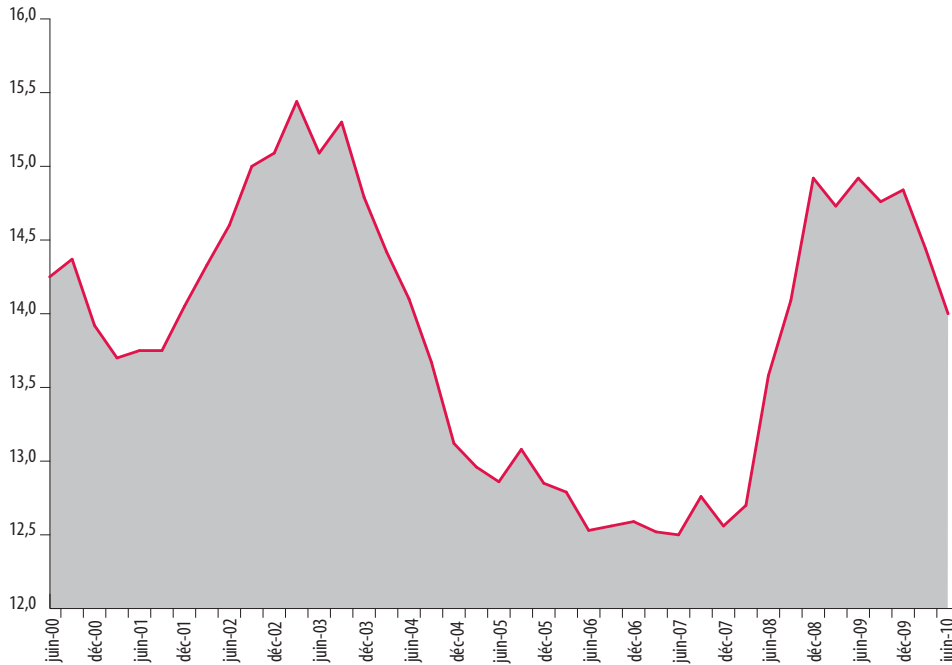
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04



Decide with Confidence

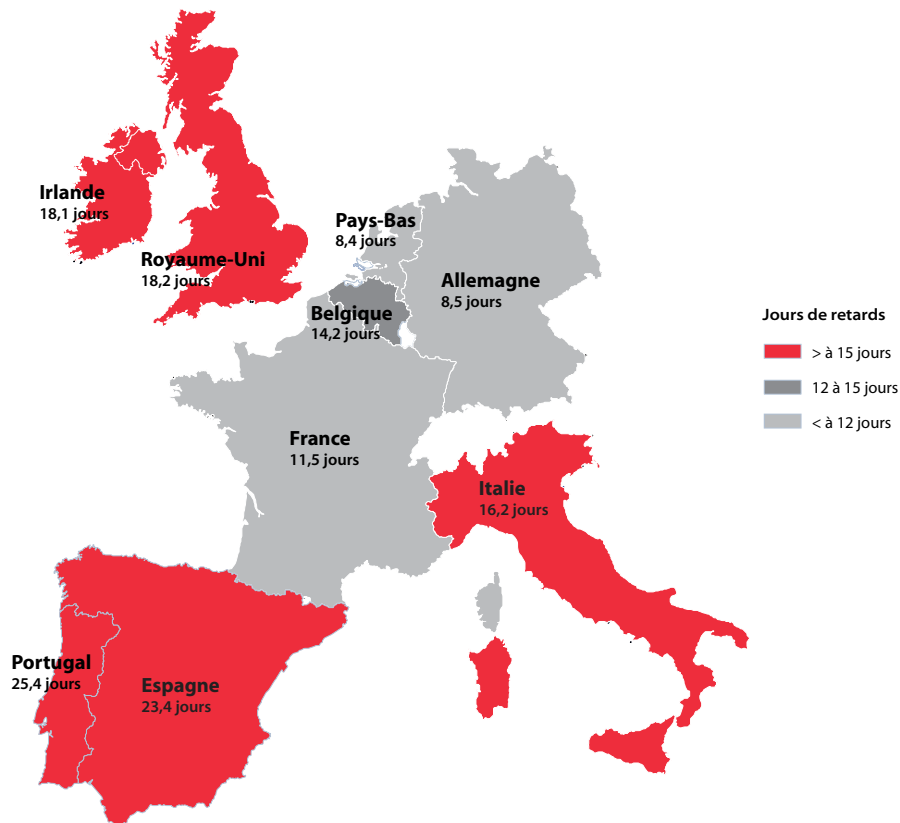
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS (exprimés en jours de retards).



LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2010

Source Altares



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2010

(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	2,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
À échéance	57,3%	33,5%	45,6%	35,0%	22,9%	45,5%	51,5%	23,1%	24,8%	41,3%
Entre 1 et 15 jours	24,4%	27,7%	20,3%	37,6%	29,4%	20,6%	26,8%	22,5%	29,4%	26,9%
Entre 16 et 22 jours	7,5%	20,7%	10,0%	15,3%	24,0%	12,8%	13,1%	23,0%	23,3%	15,0%
Entre 23 et 30 jours	3,2%	9,6%	5,8%	6,6%	12,5%	9,1%	4,9%	12,5%	9,8%	7,3%
Entre 31 et 60 jours	1,8%	4,2%	4,2%	2,9%	5,3%	4,6%	2,0%	6,8%	6,2%	3,9%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	2,9%	2,9%	1,3%	2,8%	2,7%	1,0%	4,0%	3,7%	2,2%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,0%	2,8%	0,7%	1,8%	2,2%	0,5%	3,3%	1,5%	1,3%
Plus de 120 jours	1,7%	0,3%	8,4%	0,7%	1,2%	2,4%	0,3%	4,8%	1,3%	1,7%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
À échéance	54,1%	35,4%	45,7%	33,6%	22,4%	45,1%	46,7%	22,3%	25,0%	39,9%
Entre 1 et 15 jours	27,2%	25,2%	20,4%	38,1%	30,0%	20,4%	29,0%	23,5%	28,8%	27,4%
Entre 16 et 22 jours	8,1%	21,7%	10,4%	15,9%	22,8%	12,8%	14,4%	22,2%	23,2%	15,4%
Entre 23 et 30 jours	3,5%	9,1%	5,9%	6,8%	13,2%	9,1%	5,6%	12,7%	10,0%	7,5%
Entre 31 et 60 jours	1,9%	4,3%	4,3%	3,0%	5,4%	4,7%	2,3%	7,2%	6,3%	4,0%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	3,0%	2,9%	1,3%	3,1%	2,7%	1,1%	4,1%	4,0%	2,3%
Entre 91 et 120 jours	0,7%	1,0%	2,8%	0,7%	1,7%	2,4%	0,7%	3,3%	1,5%	1,4%
Plus de 120 jours	1,7%	0,3%	7,7%	0,7%	1,4%	2,7%	0,3%	4,8%	1,3%	1,8%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2009

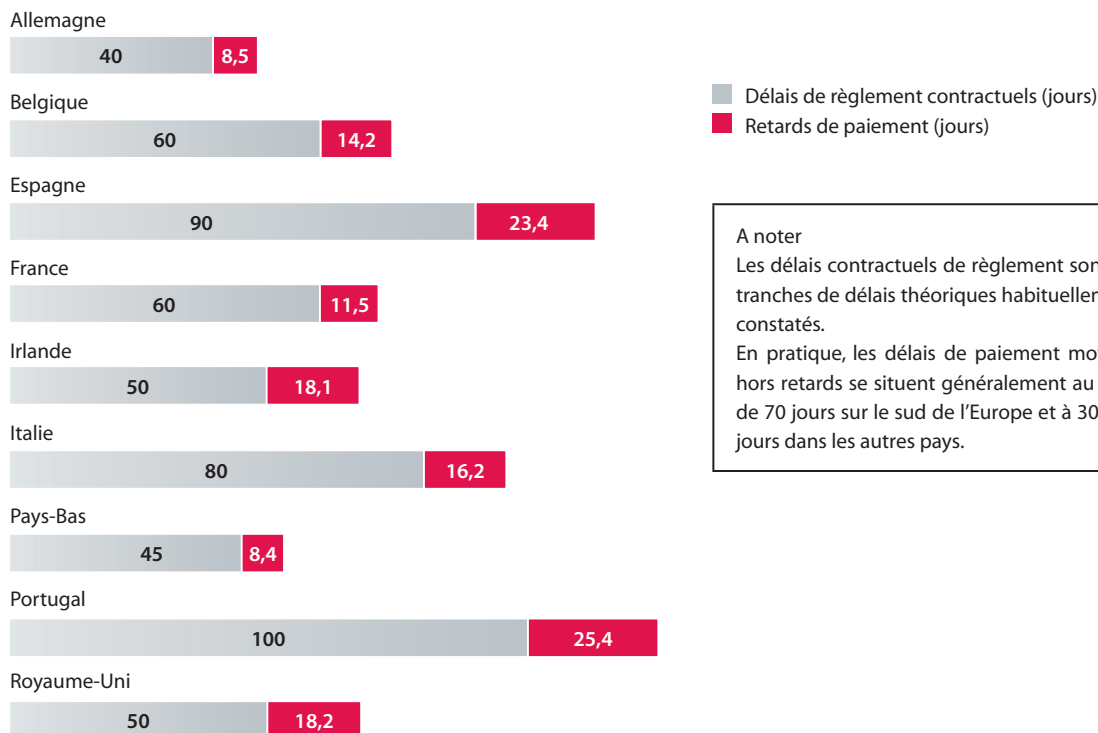
(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
À échéance	53,2%	35,3%	48,1%	33,1%	20,3%	41,3%	39,0%	20,2%	24,2%	38,6%
Entre 1 et 15 jours	27,3%	26,5%	21,0%	38,6%	24,6%	21,2%	30,4%	23,7%	29,8%	28,2%
Entre 16 et 22 jours	8,5%	20,1%	11,4%	16,2%	23,2%	13,1%	17,8%	23,4%	23,9%	15,8%
Entre 23 et 30 jours	3,4%	9,3%	6,4%	6,8%	15,2%	8,3%	7,3%	13,5%	9,7%	7,2%
Entre 31 et 60 jours	1,7%	4,2%	5,0%	2,9%	7,8%	5,7%	2,9%	8,1%	5,6%	4,0%
Entre 61 et 90 jours	0,8%	2,8%	2,6%	1,2%	4,4%	3,5%	1,3%	4,3%	4,4%	2,5%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,2%	2,1%	0,6%	2,8%	3,3%	0,8%	3,1%	1,3%	1,4%
Plus de 120 jours	3,0%	0,5%	3,4%	0,6%	1,6%	3,5%	0,4%	3,8%	1,0%	2,0%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2007 AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2010

	mars-07	juin-07	sept-07	déc-07	mars-08	juin-08	sept-08	déc-08	mars-09	juin-09	sept-09	déc-09	mars-10	juin-10
Allemagne	9,8	9,6	9,2	9,1	9,4	11,2	10,1	10,7	10,7	10,7	9,2	9,0	9,0	8,5
Belgique	17,7	17,1	17,0	13,2	13,4	13,4	13,8	14,2	14,4	14,3	14,0	14,0	14,1	14,2
Espagne	15,6	14,7	14,6	14,4	14,4	14,8	15,1	14,5	15,9	16,5	20,1	21,2	22,5	23,4
France	12,1	12,2	12,3	12,1	12,1	11,8	11,9	11,8	11,7	11,6	12,0	11,9	11,8	11,5
Irlande	20,2	18,9	20,1	19,1	20,1	19,1	19,0	19,2	20,8	22,3	22,2	18,8	18,6	18,1
Italie	12,5	12,1	12,6	13,3	13,2	15,9	18,6	20,6	19,4	19,8	18,9	18,4	16,8	16,2
Pays-Bas	12,0	11,9	11,7	11,2	11,5	11,7	11,6	11,5	11,5	11,4	11,0	9,9	9,5	8,4
Portugal	24,1	25,1	24,1	23,3	23,3	23,5	22,9	22,1	24,8	25,0	24,9	23,2	25,6	25,4
Royaume-Uni	12,3	13,0	14,2	14,8	15,0	15,4	15,8	17,0	17,2	18,1	18,4	18,8	18,5	18,2
Europe	12,5	12,5	12,8	12,6	12,7	13,6	14,1	14,9	14,7	14,9	14,8	14,8	14,4	14,0

COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2010

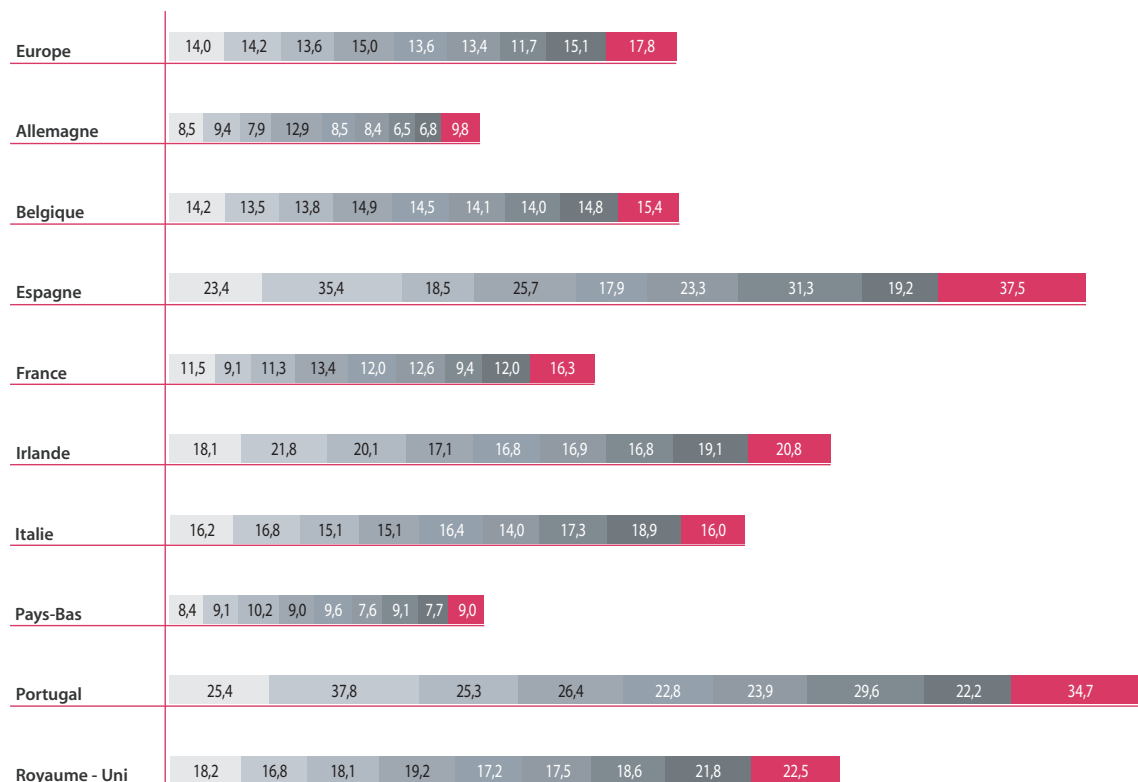


A noter
 Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.
 En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 30 - 50 jours dans les autres pays.

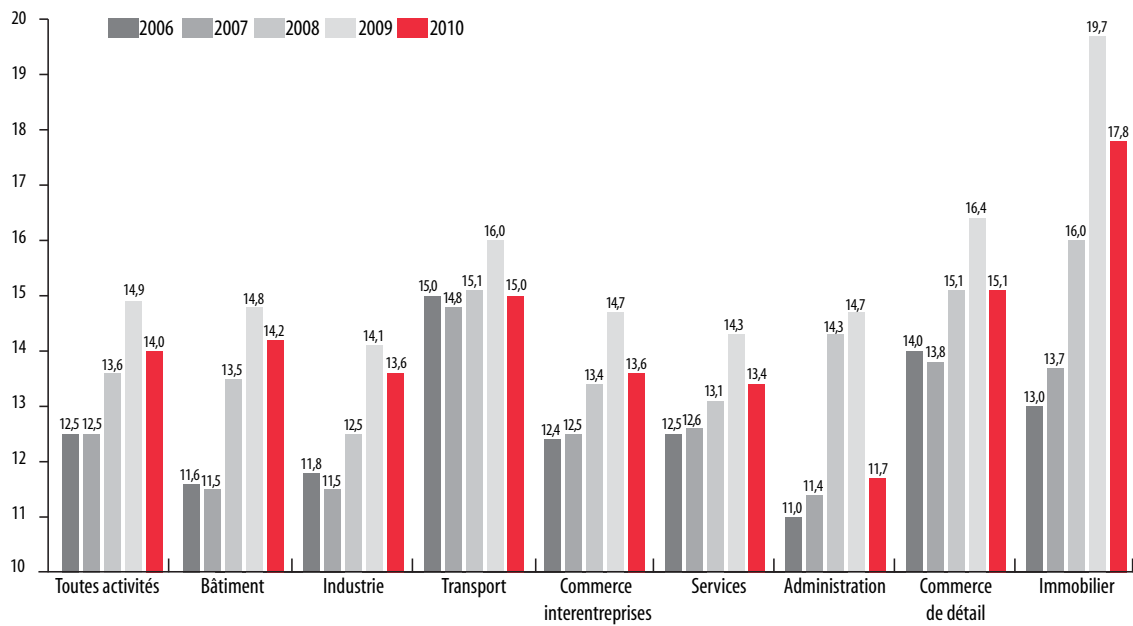
LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE

NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE PAR PAYS ET PAR ACTIVITÉ
AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2010

■ Toutes activités ■ Bâtiment ■ Industrie ■ Transport ■ Commerce interentreprises ■ Services ■ Administration ■ Détail ■ Immobilier



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE SUR 5 ANS
 2^{ÈMES} TRIMESTRES 2006 À 2010



MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous).

LE PROGRAMME DUNTRADE, UNE OBSERVATION FACTUELLE DE LA REALITE DES PAIEMENTS

Les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement. Depuis 45 ans aux Etats-Unis et près de 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, s'alimente des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. C'est le seul programme de collecte de ce type à s'appuyer sur une observation factuelle de la réalité des paiements. Le périmètre compte plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France. Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, s'appuie sur le programme DunTrade, à la fois pour enrichir ses modèles de score et pour publier régulièrement son analyse des comportements de paiement en Europe.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

Le poids des retards de paiement sur les trésoreries et leur effet en terme de défaillances sont clairs. L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du score de défaillance Altares. Les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, et le seuil des 30 jours de retard a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

